

Charte pour la protection des données personnelles

1. Les données collectées et le destinataire des données :

Les données personnelles collectées et enregistrées sont celles qui sont obligatoires dans le cadre de l'inscription de l'apprenant auprès de l'établissement et nécessaire à la bonne exécution du contrat conclu entre ces derniers, à savoir :

- Les noms, prénoms et coordonnées de l'apprenant, de son tuteur ou représentant légal (adresse courriel et postale, numéro de téléphone).
- La date et lieu de naissance et les copies des documents d'identité de l'apprenant et de son tuteur ou représentant légal.
- Toutes autres données utiles à la formation de l'apprenant et celles demandées par l'Administration dans le cadre de l'inscription aux examens préparés.

L'établissement est également susceptible de collecter les informations de connexion de l'apprenant dans le cas de la plateforme en ligne, réseau social (adresse IP, type de navigateur), site internet, ainsi que le détail des visites sur cette plateforme et ce même site au moyen de cookies. Ces informations sont également des données personnelles. L'établissement est seul destinataire des données personnelles excepté le fournisseur du site et de la plateforme en ligne (EDISER). Sous réserve de l'autorisation expresse de l'apprenant, l'établissement s'interdit formellement de divulguer, céder, transférer ou communiquer à des tiers tout ou partie des données personnelles à l'exception de ses prestataires ou sous-traitant et de l'Administration (Préfecture et ANTS). Ces données sont la propriété exclusive de l'établissement qui s'engage à en assurer la protection pendant toute la durée de leur conservation.

2. Les finalités des traitements et la durée de leur conservation :

Les données personnelles ne sont traitées que dans le cadre des finalités visées ci-après et plus généralement pour se conformer à la législation en vigueur applicable à l'établissement d'enseignement de la conduite en sa qualité de responsable de traitement. Ainsi, l'établissement s'engage à utiliser les données réunies sous quelques formes que ce soit (fichiers informatisés, papiers, base de données) auxquelles il a accès ou dont il a connaissance à l'occasion de la formation de l'apprenant aux seules fins d'exécution du contrat qui sont :

- La fourniture des prestations de formation.
- Les démarches administratives utiles et nécessaires en vue de l'obtention du permis (diplôme ou certificat) objet des prestations fournies par l'établissement à l'apprenant ainsi que la gestion des demandes d'inscription, d'attestation ou de toute autre formalité auprès des organismes compétents (Préfecture, ANTS).
- La mise en relation entre les formateurs et l'apprenant ainsi que ses responsables légaux.
- La gestion des éventuelles réclamations.
- La vérification de l'identité de l'apprenant en cas de besoin.
- L'obtention d'un retour de l'apprenant s'agissant de la prestation fournie (via une page web ou un réseau social par exemple).
- L'amélioration de la prestation fournie et l'information de l'apprenant.
- Toutes autres données utiles à la gestion de la formation et des relations avec l'apprenant.

Seules les données strictement nécessaires à ces finalités sont conservées, et ce pendant toute la durée du contrat puis pendant une période de deux ans suivant son expiration ou sa résiliation (à l'exception du cerfa 02 que l'établissement doit conserver pour le compte de l'administration si l'apprenant ne le récupère pas). A l'issue de ce délai, les données personnelles seront supprimées. Certaines données personnelles pourront toutefois être conservées au-delà des délais indiqués aux fins d'archivage ou de respect des dispositions légales ou réglementaires qui s'imposeraient à l'établissement dont les obligations comptables.

3. Les droits de l'apprenant :

Conformément à la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018, dite Informatique et libertés, et au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, l'apprenant, son représentant légal ou son tuteur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement de ses données personnelles. De même, ils peuvent s'opposer pour un motif légitime à l'utilisation de ses données en adressant un courrier postal à l'établissement en précisant dans l'objet « Droit des personnes » et en joignant une copie de son justificatif d'identité. En outre, en application de l'Arrêté du 30 juin 2016 ci-après, l'apprenant, son tuteur ou représentant légal a la possibilité de demander la restitution de son dossier papier et de ses données personnelles. Ils peuvent également introduire une réclamation auprès de la CNIL s'agissant du respect des Droits visés. Enfin, il est rappelé qu'en application des articles L.223-1 du Code de la consommation, un consommateur qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par téléphone peut s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique (bloctel.gouv.fr).

4. Utilisation des données personnelles à des fins commerciales :

L'apprenant a le choix d'accepter ou non que l'établissement lui transmette des informations promotionnelles ou commerciales via des courriers ou courriels, par sms ou appels téléphoniques. L'apprenant pourra se désinscrire gratuitement de ces offres à tout moment, par courrier ou courriel à l'adresse de l'établissement.

Pour toute information, il vous est demandé de vous rapprocher du centre de formation et du responsable RGPD, Monsieur SALMON Aurélien.